



ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

**Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des
communes pour les consultations prébudgétaires en prévision du
budget de 2025**

Présenté le 31 juillet 2024

Sommaire des investissements requis – Budget de 2025

Programme	Plus de 5 ans (en millions de \$)
Ajouts aux réserves	81 \$
Revendications particulières	175 \$
Droits fonciers et compétence	119 \$
Intendance de l'eau douce	275 \$
Intendance des ressources marines	322 \$
Revitaliser les langues des Premières Nations	3 907 \$
Coordination de la mise en œuvre de la LDNU par les Premières Nations	815 \$
Nouvelle relation financière	10 077 \$
Appels à la justice des FFADA	539 \$
Services policiers	3 000 \$
Réforme de la justice et réclamation	1 400 \$
Programme d'aide à la gestion des urgences	626 \$
Lutte contre les changements climatiques	1 250 \$
Conservation et biodiversité	2 000 \$
Pêches durables et santé environnementale	994 \$
Mieux-être mental	3 952 \$
Soins communautaires et traditionnels et ressources humaines	261 \$
Comblant le déficit d'infrastructure des Premières Nations	
Éducation	5 250 \$
Infrastructure communautaire	59 510 \$ ^(*)
Routes toutes saisons	35 500 \$ ^(*)
Avis concernant la qualité de l'eau potable	670 \$ ^(*)
Logement	135 120 \$ ^(*)
Modernisation de l'accessibilité	1 590 \$ ^(*)
Connectivité	5 200 \$ ^(*)
Système éducatif de la maternelle à la 12 ^e année	10 783 \$
Études postsecondaires	10 696 \$
Services de soutien post-majorité du principe de Jordan	2 469 \$
Mettre fin à l'itinérance	3 900 \$
Intégrité des programmes	2 992 \$
TOTAL	362 855 \$

(*) Chiffres sur sept ans, selon la recherche élaborée conjointement, quantifiant les investissements requis pour combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030.

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est un organisme national de défense des intérêts qui s'efforce de promouvoir les aspirations collectives des individus et des communautés des Premières Nations de tout le Canada sur des questions de nature et de préoccupation nationales ou internationales.

Le Canada est aux prises avec des crises dans les domaines du logement, de la productivité et de la participation de la main-d'œuvre, des changements climatiques et des feux de forêt, des systèmes de santé surchargés, de la hausse vertigineuse de la dette publique et des frais de service de la dette. Ces crises reflètent celles que vivent les Premières Nations en raison de leur sous-financement, de la négligence à leur égard et du non-respect des obligations juridiques.

Les Premières Nations réclament depuis longtemps que l'on remédie à la crise du logement dans leurs collectivités. Ils ont réclamé l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'infrastructure de connectivité numérique pour participer à l'économie moderne et mondiale. Ils ont réclamé des routes toutes saisons pour accéder à l'économie physique, à des biens abordables, à des matériaux de construction et à un soutien à la gestion des urgences et à la sécurité publique.

Les Premières Nations ont demandé de l'eau potable, le retour de leurs terres et le droit de prendre soin de leurs enfants. L'incapacité du Canada à répondre à ces besoins a entraîné une accélération des procédures judiciaires et une augmentation des coûts de règlement. Le litige est le pire des scénarios. Il contient des promesses non tenues et des violations flagrantes des droits de la personne, des droits inhérents, des droits issus de traités et des droits constitutionnels.

Le budget fédéral doit refléter une véritable réconciliation économique.

La réconciliation économique ne se fait pas simplement en incluant les Premières Nations dans les stratégies d'approvisionnement et les ententes de partage des revenus. Elle doit être ancrée dans le respect de la compétence des Premières Nations sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources et chercher à mettre fin à des politiques qui continuent de légitimer un système économique fondé sur la dépossession structurelle des Premières Nations de leurs terres et de leurs eaux.

La *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (LDNU) engageait le Canada à prendre les « mesures nécessaires » et des « mesures efficaces » pour atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies. Il s'agit, au minimum, d'investissements immédiats dédiés à la mise en œuvre des mesures du plan d'action (MPA) de la LDNU.

Des partenariats et des investissements décisifs sont nécessaires pour combler les écarts socioéconomiques et le déficit d'infrastructure entre les Premières Nations et le Canada afin que tous puissent prospérer.

➤ Ajouts aux réserves (AR)

Créer de nouvelles terres de réserve pour répondre aux besoins économiques et aux besoins croissants de la population.

Capacité du programme d'AR <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renouveler l'enveloppe de financement du budget de 2021 pour la mise en œuvre des AR et élargir le renforcement des capacités. Prolongée à cinq ans et rajustée en fonction de l'inflation. 	SAC	67 \$
Remaniement de la politique sur les AR <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renouveler le financement du budget de 2021, prolongé à cinq ans et amélioré pour tenir compte des besoins importants en matière de mobilisation et de l'inflation. 	RCAANC	14 \$

➤ Revendications particulières

Investissements à l'appui du règlement des revendications particulières et de la réforme conjointe des lois et des politiques, y compris l'établissement d'un centre indépendant pour le règlement des revendications particulières.

Recherche et développement sur les revendications <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renouvellement et amélioration fondée sur les besoins du financement prévu dans l'énoncé économique de l'automne 2023 pour la recherche et le développement sur les revendications particulières, prolongé à cinq ans. 	RCAANC	150 \$
Réforme des politiques <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau financement pour la réforme des politiques, y compris le transfert du contrôle au centre indépendant. 		25 \$

➤ Droits fonciers et compétence

Investissements dans des espaces pour faire progresser les discussions de nation à nation sur les droits fonciers et l'autodétermination.

Négociations fondées sur les droits <ul style="list-style-type: none"> ➤ 20 millions de dollars par année sur cinq ans pour améliorer et prolonger le financement du budget de 2024 afin que les Premières Nations puissent avoir accès aux discussions. 	RCAANC	100 \$
Mise en œuvre des MPA 23 et 24 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau financement pour l'élaboration de nouvelles politiques des revendications territoriales globales et du droit à l'autonomie gouvernementale. 		19 \$

➤ Intendance de l'eau douce

Renforcer l'intendance de l'eau dirigée par les Premières Nations, y compris la recherche et la surveillance, ainsi que la mobilisation à l'égard des lois, des politiques et des programmes sur l'eau douce.

Stations de surveillance communautaires <ul style="list-style-type: none"> ➤ Financement nouveau et prolongé pour appuyer l'intendance de l'eau douce par l'entremise de programmes de collaboration dirigés par les Premières Nations, y compris la recherche sur la qualité de l'eau et la surveillance des répercussions industrielles, l'élaboration de stratégies de données, le renforcement des capacités et les programmes connexes de gestion des urgences et de détection précoce. 	MPO, ECCC	225 \$
Agence canadienne de l'eau (ACE) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Supplément au financement du budget de 2023 pour la mobilisation, l'élaboration conjointe et l'analyse comparative entre les sexes des lois, des politiques et des programmes liés à l'ACE. 	ECCC	50 \$

➤ **Intendance des ressources marines**

Faire progresser la conservation marine dirigée par les Premières Nations et la participation aux initiatives de conservation dirigées par la Couronne, en faisant progresser leur engagement à protéger toutes les formes de biodiversité.

Fonds des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveaux fonds pour appuyer les programmes de conservation marine des Premières Nations par l'entremise d'un fonds d'établissement d'APCA pour les espèces marines et d'un programme de renforcement des capacités. 	MPO, APC, ECCC	250 \$ Détailé : 200 \$ (MPO) 40 \$ (APC) 10 \$ (ECCC)
Aires marines protégées (AMP) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fonds supplémentaires pour la participation significative des Premières Nations aux processus continus et futurs des AMP, y compris l'élaboration conjointe d'approches de gouvernance collaborative et de mécanismes juridiques. 	MPO, APC	72 \$ Détailé : 40 \$ (MPO) 32 \$ (APC)

➤ **Revitaliser les langues des Premières Nations**

Investissements pour la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues autochtones* et pour renverser le déclin de la langue à l'extérieur des écoles.

Programmes linguistiques et culturels <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ententes relatives aux articles 8 et 9 de la <i>Loi sur les langues autochtones</i>, propositions du volet sur les langues autochtones et transition vers un financement continu des programmes. 	PCH	3 800 \$
Activités de la Décennie internationale des langues autochtones	PCH, AMC	107 \$

➤ **Coordination de la mise en œuvre de la LDNU par les Premières Nations**

Financer la pleine participation aux mécanismes de surveillance de la mise en œuvre de la LDNU et aux activités ciblées de mise en œuvre des MPA.

Fonds pour les partenariats avec les Autochtones ➤ Renouveler et élargir les fonds pour accorder des subventions de 250 000 \$ par année à chaque Première Nation.	JC	793 \$
Renforcement des capacités ➤ Financement du renforcement des capacités des organisations régionales représentatives des Premières Nations.		22 \$

➤ Nouvelle relation financière

Financement accru pour rétablir la compétence des Premières Nations en matière de services aux citoyens. Le financement de la gouvernance n'a pas augmenté de plus de 2 % depuis 1997.

Programme de financement du soutien des bandes	SAC	6 996 \$
Avantages sociaux des employés des bandes		1 456 \$
Perfectionnement professionnel et institutionnel		1 014 \$
Financement des conseils tribaux		611 \$

➤ Appels à la justice des FFADA

Investissements visant à améliorer la sécurité et à fournir des soins adaptés à la culture.

Mise en œuvre des appels à la justice dirigée par les Premières Nations ➤ Investissements à l'appui des ententes trilatérales et de la coordination entre les Premières Nations, le Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour éliminer les obstacles juridiques.	RCAANC	539 \$
---	--------	--------

➤ Services policiers

Programme des services de police des Premières Nations ➤ Améliorations pour : ❖ la mise en place de nouvelles forces; ❖ les forces existantes pour atteindre l'équité avec les services fédéraux; ❖ des services complets et adaptés à la culture; ❖ la transition graduelle vers une loi qui reconnaît la compétence des Premières Nations, les services de police comme service essentiel et un financement équitable.	SP	3 000 \$
--	----	----------

➤ Réforme de la justice et réclamation

Stratégie nationale en matière de justice pour les Premières Nations ➤ Nouveaux investissements pour appuyer le mandat fédéral d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de justice autochtone : ❖ 750 millions de dollars pour revitaliser les lois et les systèmes juridiques des Premières Nations; ❖ 650 millions de dollars pour une réforme parallèle du système juridique et de la législation du Canada.	JC	1 400 \$
---	----	----------

➤ Programme d'aide à la gestion des urgences

Investissement dans les capacités communautaires fondamentales <ul style="list-style-type: none"> ➤ Salaire des coordonnateurs communautaires de la gestion des urgences pour les 379 Premières Nations qui n'ont pas de postes entièrement financés. 	SAC	226 \$
Priorités en matière de gestion des urgences et d'adaptation aux changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration des activités d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement telles qu'elles sont définies dans la Stratégie nationale sur le climat de l'APN. 		400 \$

➤ Lutte contre les changements climatiques

Soutenir les mesures transformatrices de lutte contre les changements climatiques par la mise en œuvre de la *Stratégie nationale sur le climat* de l'APN.

Réseau des coordonnateurs du climat et des urgences des Premières Nations <ul style="list-style-type: none"> ➤ Salaires des coordonnateurs communautaires (634) et régionaux (10). 	ECCC	640 \$
Documenter les répercussions, l'adaptation et les solutions de planification <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprend la gestion des urgences et la planification en cas de pandémie. 		500 \$
Institut climatique des Premières Nations		15 \$
Initiative sur les partenariats stratégiques pour l'énergie propre		95 \$

➤ Conservation et biodiversité

Financement réservé à la conservation dirigée par les Premières Nations pour donner suite aux principaux thèmes de la stratégie et du plan d'action pour la biodiversité :

Réduire la menace pour la biodiversité	ECCC	950 \$
Utilisation durable et partage des avantages		600 \$
Outils de mise en œuvre et d'intégration		450 \$

➤ Pêches durables et santé environnementale

Améliorer l'accès à des aliments nutritifs et traditionnels, et à des systèmes alimentaires durables.

Initiatives de sécurité alimentaire des Premières Nations <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration du Fonds des infrastructures alimentaires locales pour assurer un minimum de 200 000 \$ par collectivité. 	AAC	634 \$
Fonds de rétablissement du saumon de l'Atlantique des Premières Nations <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau fonds pour protéger le saumon sauvage de l'Atlantique (MPA 37). 	RCAANC	240 \$

Cadre pour la pêche dans les eaux intérieures des Premières Nations <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transformer l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce en une entité dirigée par les pêcheurs des Premières Nations. 	MPO	68 \$
Stratégie de recherche et de rétablissement de la civelle (katiyik/katew) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau fonds calqué sur le Programme pour la participation autochtone sur les habitats (2019) pour la cogestion des civelles (katiyik) et le soutien des pêches durables fondées sur les droits. 	MPO	52 \$

➤ **Mieux-être mental**

Accroître l'accès à des interventions holistiques, culturelles et intergénérationnelles tenant compte des traumatismes.

Organisation nationale de guérison autochtone <ul style="list-style-type: none"> ➤ 838 millions de dollars (sur cinq ans) pour améliorer les programmes actuels afin d'établir une organisation pour les effectifs actuels en mieux-être mental, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ❖ équipes du mieux-être mental; ❖ coordonnateur national pour la mise en œuvre du Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations; ❖ Programme de soutien en santé : résolution des questions des pensionnats indiens; ❖ Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones. 	SAC	3 952 \$
--	-----	----------

➤ **Soins communautaires et traditionnels et ressources humaines**

L'amélioration de la main-d'œuvre en santé des Premières Nations rapprochera les soins accessibles de la maison.

Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration fondée sur les besoins pour répondre aux besoins de recrutement et de maintien en poste. 	SAC	125 \$
Profession de sage-femme <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau financement pour l'élaboration de programmes et la formation, afin de réduire la nécessité de se déplacer hors de la collectivité pour obtenir des soins. 		20 \$
Ombudsman pour la lutte contre le racisme dans les soins de santé <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir des bureaux régionaux inspirés du Bureau de l'ombudsman de la santé des Premières Nations de la Saskatchewan. 		64 \$
Services paramédicaux des services de santé non assurés (SSNA) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Investissement en trois phases pour la recherche, la mise en œuvre et l'élargissement de la couverture des services de guérison traditionnels et des services paramédicaux des SSNA pour les Premières Nations. 		52 \$

➤ Comblent le déficit d'infrastructure des Premières Nations

Éducation ➤ Investissements en immobilisations pour construire, remplacer, réparer et agrandir les écoles et les résidences des professeurs des Premières Nations et éliminer le surpeuplement.	SAC	5 250 \$(*)
Infrastructure communautaire ➤ Répondre aux besoins d'infrastructure communautaire de base, y compris les bâtiments, les ports et les quais, l'infrastructure de transport et les services publics.		59 510 \$(*)
Routes toutes saisons ➤ Remplacer le réseau de routes d'hiver du Canada par des solutions de rechange toutes saisons construites selon une norme de route de gravier.		35 500 \$(*)
Éliminer les avis concernant la qualité de l'eau potable ➤ Investissement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en eau potable, y compris les sources d'eau, l'abstraction, le traitement, le stockage et la distribution.		670 \$(*)
Logement ➤ S'attaquer au surpeuplement, au remplacement des logements, à la viabilisation de nouveaux terrains, aux besoins de réparation et à la migration dans les réserves.		135 120 \$
Modernisation de l'accessibilité ➤ Répondre aux exigences de la <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i> .		1 590 \$(*)

➤ Connectivité

Veiller à ce que les Premières Nations respectent les normes énoncées dans *La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité*.

Financement d'immobilisations pour l'infrastructure de connectivité	ISDE	5 200 \$(*)
--	------	-------------

➤ Système éducatif de la maternelle à la 12^e année

Conclure des ententes régionales en matière d'éducation ➤ Régler les coûts réels qui dépassent le financement de SAC.	SAC	4 600 \$
Programme des partenariats en éducation ➤ Régler les activités admissibles non financées de 11 millions de dollars par année.		55 \$
Reprise de l'apprentissage après la COVID-19 ➤ Financement de deux ans pour les postes d'intervention de tutorat en retard.		75 \$
Financement de fonctionnement et d'entretien pour les écoles et les résidences des professeurs ➤ 2,55 milliards de dollars pour les écoles, 483 millions de dollars pour les résidences des professeurs.		3 033 \$
Transport relatif aux études		1 070 \$
Revitalisation des langues dans les programmes de la maternelle à la 12^e année		1 950 \$

➤ **Études postsecondaires (EPS)**

Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire ➤ 22 234 \$ de plus par étudiant pour couvrir les coûts réels, et 34 234 \$ pour ceux qui sont admissibles à des EPS, mais qui ne sont pas financés actuellement.	SAC	8 870 \$
Établissements et programmes communautaires ➤ 29 959 \$ de plus par étudiant pour la viabilité de l'établissement.		1 030 \$
Négociation et mise en œuvre des modèles d'EPS des Premières Nations ➤ Pour les modèles locaux, régionaux et fondés sur les traités dirigés par les Premières Nations.		796 \$

➤ **Services de soutien post-majorité du principe de Jordan**

Des investissements pour permettre aux jeunes des Premières Nations de s'épanouir tout au long de leur transition vers l'âge adulte.

Étendre l'admissibilité aux 18 à 26 ans	SAC	2 469 \$
--	-----	----------

➤ **Mettre fin à l'itinérance**

Approches de lutte contre l'itinérance dirigées par les Premières Nations ➤ Amélioration du volet axé sur les distinctions dans le cadre de Vers un chez-soi; les fonds ont été acheminés par l'entremise de LICC aux organismes de prestation régionaux des Premières Nations.	LICC	3 900 \$
---	------	----------

➤ **Intégrité des programmes**

Renouveler et améliorer les programmes pour en assurer la pertinence et l'ajustement en fonction de la croissance démographique et de l'inflation.

Programmes « traditionnels » d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ➤ Compléments en retard pour : ❖ le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves et les collectivités urbaines et nordiques; ❖ l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations.	SAC	100 \$
Programmes urbains pour les peuples autochtones ➤ Prolonger à cinq ans les 30 millions de dollars par année du budget de 2024.		256 \$
Programme d'aide à la vie autonome ➤ Fonds pour l'intégrité des programmes pendant que la réforme est en cours.		326 \$
Aide au revenu ➤ Prestations continues d'atténuation de l'inflation pour les clients des Premières Nations.		2 310 \$